
ENTREPRISE

Les pieux bois à l'honneur

La société aquitaine Sud Fondations a mis au point un projet Pieux bois, primé en novembre 2013 par le Salon des maires. Le principe consiste à réhabiliter les pieux bois pour la fondation de petits bâtiments et maisons individuelles, de quais, passerelles ou plateformes industrielles. Les pieux, dont la profondeur peut atteindre 20 à 25 mètres et le diamètre 200 à 300 mm,



autorisent une charge admissible maximale par appui de 40 tonnes. Ils sont mis en place par battage dans des sols compressibles saturés en eau. Les essences choisies – pin, chêne ou robinier – sont PEFC ou FSC. Dans le cas d'une immersion permanente, des bois plus durables pourront être utilisés. Plus d'information sur www.sudfondations.fr
